



PROCES VERBAL : SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Monsieur BOUCHE Philippe, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13
Présents : 13 / Absents : 0 / Procurations : 0
Date de convocation : 4 Avril 2019

Etaient présents les conseillers municipaux suivants : ALQUIER Jean-Michel, ANGE Colette, BOUCHE Philippe, COMBES Jean-François, GALTIER Daniel, JACQUES Christian, JOUARD Samuel, JUNG David, KIFFER Sandrine, LAUGE Jean, RAYNAUD Martine, ROQUE Alix, SEGUR Eric.

Séance ouverte à 18h30

Secrétaire de séance : JOUARD Samuel

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 29 JANVIER 2019

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des membres du conseil municipal le procès-verbal de la réunion du 29/01/2019 dont un exemplaire a été remis à chacun.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est APPROUVE A L'UNANIMITE.

2. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018 TENU PAR LE COMPTABLE DU TRESOR

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion est tenu par le comptable du Trésor et retrace la comptabilité communale ainsi que l'amortissement des investissements. Ce premier examen par l'assemblée délibérante est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes. Le juge des comptes est à même d'apprécier la qualité de gestion du Trésorier et peut, si des négligences sont constatées, engager la responsabilité personnelle et pécuniaire de celui-ci.

Monsieur le Maire donne lecture des résultats.

	SECTION INVESTISSEMENT	SECTION FONCTIONNEMENT	RESULTAT DE L'EXECUTION 2018
RECETTES NETTES	+ 187 131.97	+ 525 244.62	+ 712 376.59
DEPENSES NETTES	-165 417.80	-465 034.52	- 630 452.32
EXCEDENT	+ 21 714.17	+ 60 210.10	+ 81 924.27

	RESULTAT A LA CLOTURE 2017	PART AFFECTEE INVESTISSEMENT 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS par opération d'ordre non budgétaire	RESULTAT DE CLOTURE EXERCICE 2018
INVESTISSEMENT	- 82 216.78	0.00	+ 21 714.17	+ 166 356.24	+ 105 853.63
FONCTIONNEMENT	+ 509 001.05	- 92 606.78	+ 60 210.10	+ 51 356.25	+ 527 960.62
TOTAL	+ 426 784.27	- 92 606.78	+ 81 924.27	+ 217 712.49	+ 633 814.25

Au résultat de clôture de 633 814.25 € viennent en déduction les restes à réaliser en dépenses d'investissement d'un montant de **17 490.00 €**, le résultat est de 616 324.25 €.

Les opérations d'ordres non budgétaires pour un montant total de 217 712.49 € sont issues du budget assainissement et transférées vers le Syndicat Intercommunal Mare et Libron suite au transfert de la compétence.

Le résultat de clôture définitif est de **398 611.76 €**.

**Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE l'assemblée APPROUVE LE COMPTE DE GESTION.
Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.**



3. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 TENU PAR L'ORDONNATEUR ET AFFECTATION DES RESULTATS

Conformément à l'article 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur GALTIER Daniel, 1^{er} Adjoint délégué aux Finances, préside la séance pour l'examen du compte administratif et donne lecture des résultats.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (4)	Recettes ou excédents (4)	Dépenses ou déficit (4)	Recettes ou excédents (4)	Dépenses ou déficit (4)	Recettes ou excédents (4)
Opérations de l'exercice	465 034.52	525 244.62	165 417.80	187 131.97	630 452.32	712 376.59
Résultats reportés		416 394.27	82 216.78		82 216.78	416 394.27
TOTAUX	465 034.52	941 638.89	247 634.58	187 131.97	712 669.10	1 128 770.86
Résultats de clôture		476 604.37	60 502.61			416 101.76
Restes à réaliser			81 110.00	63 620.00	81 110.00	63 620.00
TOTAUX CUMULES		476 604.37	141 612.61	63 620.00	81 110.00	479 721.76
RESULTATS DEFINITIFS		476 604.37	77 992.61			398 611.76

TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS par opération d'ordre non budgétaire		51 356.25		166 356.24		217 712.49
		527 960.62		88 363.63		616 324.25

Résultat	+ 633 814.25
Restes à réaliser à la clôture de l'exercice :	
Recettes d'investissement	+ 63 620.00
Dépenses d'investissement	- 81 110.00
Résultat	- 17 490.00
Excédent	+ 616 324.25

L'AFFECTATION SUIVANTE EST PROPOSEE :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Recettes	Recettes
	Compte 002 616 324.25 €	Compte 001 105 853.63 €	Compte 1068 183 846.24 €

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE l'assemblée APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF et l'affectation des résultats de clôture. Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.

4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Monsieur le Maire propose que les taux d'imposition de la part communale sur la Taxe d'Habitation, le Foncier Bâti et le Non Bâti ne soient pas augmentés. Ces taux seraient donc maintenus tels qu'ils sont fixés depuis quatorze années consécutives (2005), à savoir :

TAXE D'HABITATION	13.27 %
TAXE FONCIERE BATIE	20.09 %
TAXE FONCIERE NON BATIE	73.37 %.

Le produit fiscal attendu s'élève à 231 475 €.

Produit attendu de la Taxe d'Habitation 105 377 €.

Produit attendu de la Taxe Foncière Bâti 102 620 €

Produit attendu de la Taxe Foncière Non Bâti 23 478 €.

Au titre des allocations compensatrices de l'état pour exonérations de Taxes Foncières, Taxes d'Habitations s'ajouteront 13 748 €. Le total attendu des contributions directes et compensations s'élève à 245 223 €, soit une augmentation de 2.95398 % par rapport à l'exécution 2018.

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE, l'assemblée FIXE LES TAUX D'IMPOSITION suivants : TAXE D'HABITATION 13.27 %, TAXE FONCIERE BATIE 20.09 %, TAXE FONCIERE NON BATIE 73.37 %.
Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.

.../...



5. VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2019

Monsieur le Maire rappelle que le budget est un document prévisionnel qui retrace l'ensemble des recettes et des dépenses. Il permet d'engager et de mandater les dépenses dans la limite des crédits inscrits. Monsieur le Maire donne lecture du budget.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	VOTE
011	Charges à caractère général	128 720.00
012	Charges de personnel	208 720.00
65	Autres charges de gestion courante	45 575.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE		383 015.00
66	Charges financières	7 600.00
67	Charges exceptionnelles	51 756.25
022	Dépenses imprévues	10 852.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		453 223.25
023	Virement à la section d'investissement	710 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		710 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 163 223.25

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	VOTE
013	Atténuation de charges	11 150.00
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	10 600.00
73	Impôts et taxes	259 650.00
74	Dotations, subventions de participations	175 180.00
75	Autres produits de gestion courante	59 300.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE		515 880.00
76	Produits financiers	19.00
77	Produits exceptionnels	1 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		516 899.00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	30 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		30 000.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		546 899.00
R002	RESULTAT REPORTE	616 324.25
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 163 223.25

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Restes à réaliser 2018	VOTE	TOTAL (RAR + VOTE)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		109 200.00	109 200.00
21	Immobilisations corporelles	81 110.00	1 523 700.00	1 604 810.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		81 110.00	1 632 900.00	1 714 010.00
10	Dotations, fonds et réserves		168 356.24	168 356.24
16	Emprunts et dettes assimilées		17 760.00	17 760.00
020	Dépenses imprévues		46 843.63	46 843.63
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES			232 959.87	232 959.87
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		81 110.00	1 865 859.87	1 946 969.87
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		30 000.00	30 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			30 000.00	30 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		81 110.00	1 895 859.87	1 976 969.87
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 976 969.87

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Restes à réaliser 2018	VOTE	TOTAL (RAR + VOTE)
13	Subventions d'investissement	63 620.00	375 200.00	438 820.00
16	Emprunts et dettes assimilées		500 000.00	500 000.00
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		63 620.00	875 200.00	938 820.00
10	Dotations, fonds et réserves		37 000.00	37 000.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		183 846.24	183 846.24
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 450.00	1 450.00
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES			222 296.24	222 296.24
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		63 620.00	1 097 496.24	1 161 116.24
021	Virement de la section de fonctionnement		710 000.00	710 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT			710 000.00	710 000.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		63 620.00	1 807 496.24	1 871 116.24
R001	RESULTAT POSITIF REPORTE			105 853.63
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 976 969.87

.../...



MAIRIE DE FAUGERES
34600

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se reporter à la vue d'ensemble pour constater que les dépenses et les recettes SONT EN EQUILIBRE : en FONCTIONNEMENT pour un montant total de 1 163 223.25 € et en INVESTISSEMENT pour un montant total de 1 976 969.87 €, soit un budget total de 3 140 193.12 €.

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE l'assemblée APPROUVE LE BUDGET. Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.

6. DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE AU TITRE DU HORS PROGRAMME VOIRIE PATRIMOINE 2019

Monsieur le Maire rappelle que le Fonds d'Aide Départementale aux Investissements Communaux (FAIC) est dédié au patrimoine, bâtiments ou voirie.

Monsieur le Maire propose de soumettre le dossier de construction de l'atelier municipal dont le coût est estimé à 53 000 € TTC avec en sus 4 500 € TTC de frais d'architecte.

Cette opération d'investissement est portée au budget 2019.

La dépense sera engagée uniquement à réception de la notification de la subvention allouée.

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE l'assemblée APPROUVE la demande de subvention pour la construction de l'atelier municipal, dépense prévisionnelle totale de 57 500 € TTC. Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.

7. SOUSCRIPTION EMPRUNT POUR CONSTRUCTION ECOLE / MAIRIE / ESPACES ASSOCIES

Monsieur le Maire rappelle que cette opération est portée au budget 2019 avec un emprunt de 500 000 €.

Les conditions financières de la Banque Postale sont :

- Taux fixe de 1.65 % sur 25 ans.
- Echéances constantes trimestrielles.
- Remboursement annuel d'emprunt de 24 448.44 €.
- La commission d'engagement s'élève à 0.15 % du montant.

Monsieur le Maire informe des conditions d'un prêt relais sur une durée de 3 ans : taux fixe de 0.56 %, commission d'engagement à 0.15 % du montant.

Monsieur le Maire demande l'approbation de l'assemblée pour la signature de l'emprunt.

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE l'assemblée DECIDE :
 - de souscrire l'emprunt de 500 000,00 € sur 25 ans auprès de la Banque Postale,
 - approuve et autorise la souscription du prêt relais au taux fixe de 0.56 %,
Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.

8. SUBVENTIONS 2019 ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire rappelle que par courrier il a été demandé aux associations de déposer leur demande de subventions avant le vote du budget. Les associations absentes des attributions n'ont pas formulé de demande et par voie de conséquence n'ont pas déposées leurs comptes et bilans.

Les versements suivants sont proposés :

LES PIERRES SECHES Président : EHLI Jean-Paul	1 000.00 €
LES AMIS DE L'ECOLE DE FAUGERES Présidente : HAUDRECHY Noémie La subvention initiale de 800 € est complétée de 200 € (idem 2018).	1 000.00 €
COMMANDERIE DU FAUGERES Grand Maître : SALLES Michel	400.00 €
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE Président : PASTOR David	300.00 €
DIANE DES TROIS TOURS Président : FERRAS Jean-Marc	150.00 €
DIANE FOS / FAUGERES / ROQUESSELS / PEZENES Président : JEANJEAN Claude	150.00 €
DIANE LES COPAINS Président : PIBRE Jean-Luc	150.00 €
LO SAUTA ROCS Président : CAUBEL Michel	400.00 €

.../...



MAIRIE DE FAUGERES
34600

FAUGERES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI Présidente : PIBRE Yvette La subvention initiale de 160 € portée à 400 €	400.00 €
CLUB DU 3 ^{ème} AGE DE LAURENS Président : MARTIN Salvador	150.00 €
COMITE PLURALISTE BEZIERS NEUSSARGUES Subvention exceptionnelle en soutien du manifeste pour un service public ferroviaire de qualité	100.00 €
TOTAL AFFECTE (imputation 6574)	4 200.00 €

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE l'assemblée APPROUVE l'attribution des subventions 2019.

Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.

9. SIGNATURE ACTE AUTHENTIQUE POUR CONSTITUTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS

Monsieur le Maire rappelle que la mise en place d'un poste de transformation électrique sur la parcelle cadastrée section D n° 56 au lieu-dit La Gare, propriété de la commune, est nécessaire pour le projet d'enfouissement de lignes électriques 20 KV, en accotement de la RD 154.

Ce poste dit « fournier » remplacera celui existant sur le poteau à proximité.
La parcelle d'une superficie de 15 m2 sera occupée sur 5 m2 par le poste électrique.
Une indemnité unique et forfaitaire de 50 € sera allouée à la commune.

La signature de l'acte authentique contenant constitution de servitude a été confiée par ENEDIS à l'Etude de Maître Luc RIBAUD, Notaire associé à Montpellier.

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE l'assemblée APPROUVE et autorise la signature de l'acte authentique contenant constitution de servitude.

Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.

10. MOTION DE SOUTIEN POUR LE MANIFESTE DU COMITE PLURALISTE

Monsieur le Maire rappelle que le Comité Pluraliste de réhabilitation, de défense et de promotion de la ligne SNCF Béziers – Millau – Neussargues - Clermont-Ferrand – Paris a édité un manifeste pour un service public ferroviaire de qualité dans le massif central. Ce manifeste est largement diffusé auprès des populations.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'apporter le soutien à ce manifeste par délibération.

Ayant entendu l'exposé sus-indiqué et après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE l'assemblée apporte son soutien au manifeste du Comité Pluraliste.

Monsieur le Maire reçoit tous pouvoirs à cet effet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.